

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mongrain-marieeve-cssbj-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/81f3d741da7ff10745eff6de)
<https://www.cadre21.org/membres/81f3d741da7ff10745eff6de>

Date d'obtention : 2026-02-09 21:29:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Lorsque nous recevons des informations de sextage, nous devons rassurer la victime et la personne qui fait le signalement.
 - Nous devons compléter la grille de la trousse d'intervention SEXTO afin de recevoir des informations concernant l'événement et pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation.
 - Une grille d'évaluation doit être complétée pour chacune des personnes impliquées et ce, de façon individuelle, à l'exception de l'instigateur.
 - Nous devons par la suite, contacter le service de police.
 - Suite aux informations obtenues, nous devons rencontrer l'instigateur pour obtenir sa version des faits. Si nous croyons à de la pornographie juvénile (usage, possession ou diffusion), nous devons lui confisquer son appareil électronique. S'il n'y a pas de pornographie juvénile, les appareils devront être confisqués et placés dans des sacs scellés et c'est le policier qui procèdera à leur remise. Le policier contactera le DPCP et pour la majorité des cas, il y aura une rencontre de sensibilisation Sexto. S'il y a malveillance, une enquête policière traditionnelle sera suggérée.
 - Les parents devront être contactés et en cas d'un acte impulsif, la DPJ le sera aussi.
- En aucun temps, nous devons regarder le contenu des appareils afin de ne pas commettre une infraction criminelle.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que chaque cas est unique et que la trousse nous permet de mieux guider nos interventions. C'est rassurant de pouvoir s'y référer rapidement puisqu'elle est très bien organisée.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est selon moi, la première rencontre avec la victime. Le fait de devoir mettre des mots sur ce qu'elle vit en répondant aux questions de la trousse. Il serait important d'établir un climat de confiance, de douceur et d'espoir pour la victime.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

